



AVIS n° 2020/11-16
relatif à l'attribution du grade de licence au
BACHELOR en Sciences et Ingénierie
Spécialité Agro-Agri Business durable
UniLaSalle

Ecole :	Institut Polytechnique UniLaSalle
Nom d'usage :	UniLaSalle
Académie :	Amiens
Sites de l'école :	Amiens, Beauvais, Rennes, Rouen, Paris

Objet de la demande d'attribution du grade de licence

Diplôme :	Bachelor en Sciences et Ingénierie
Ecole :	UniLaSalle
Spécialité :	Agro-Agri Business durable
Sites de la formation :	Rouen, Beauvais, Paris
Voie :	Formation initiale sous statut d'étudiant ; Formation continue

Rapport établi par Véronique RAIMBAULT (rapporteuse principale et membre de la CTI) et Pascal BIDAN (membre de la CTI), Philippe LEPOIVRE (expert international auprès de la CTI), présenté en séance plénière de la CTI le 18 novembre 2020.

Demande d'ouverture à la rentrée 2021

Analyse synthétique globale

Points forts :

- Très bonne intégration dans l'environnement académique local sur tous les sites, étude concurrentielle menée sur chacun des sites qui confirme la pertinence de la formation et son intégration locale ;
- Ancrage recherche fort mobilisant trois unités de recherche labélisées par le Hcéres ainsi que de nombreux partenariats ;
- Les enseignants-chercheurs du laboratoire de recherche contribuent pour 58% aux enseignements ;
- La démarche d'initiation à la recherche est intégrée à la formation, dans le cadre de projets, encadrés par des enseignants-chercheurs ;
- Les intervenants extérieurs du monde professionnel contribuent à 30 % des enseignements ;
- Des objectifs professionnalisants en adéquation avec les attentes des industriels, pour des profils de niveau BAC+3 ;
- Mobilité internationale obligatoire de 4 semaines, soutenue par le réseau international Lassallien, et cursus international ;
- Une ambition affichée de diversité sociale, filières de recrutement diversifiées, mise à niveau pour les matières scientifiques, mission handicap, accompagnée par une politique d'aide sociale affirmée et plusieurs dispositifs de bourses ;
- Accompagnement vers l'emploi assuré par des tuteurs.

Points d'attention :

- Vigilance sur l'organisation d'une formation réalisée sur des sites partagés et en particulier à Paris où l'implantation de l'école n'exista pas encore ;
- Programme de mobilité académique en cours de construction.

Risques :

- /

Opportunités :

- Très forte demande dans les métiers visés et clairement identifiés pour des profils BAC+3.

La commission a formulé un avis favorable avec les recommandations suivantes :

- Poursuivre la démarche compétences jusqu'aux modalités de leur évaluation ;
- Mettre en place une analyse détaillée des conditions d'emploi par type d'entreprises.

Délibéré en séance plénière du 18 novembre 2020.

Paris, le 7 janvier 2021



La Présidente
Elisabeth CRÉPON